

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DE L'A.D.O.S.O.M. DU 26 MAI 2016**

**(Compte-rendu provisoire qui ne sera définitif qu'après vote en Assemblée Générale 2017).**

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle 2016 de l'A.D.O.S.O.M s'est tenue le 26 mai après-midi dans la salle « Félix Eboué » du Ministère des Outre-Mer – 27 rue Oudinot Paris 7<sup>ème</sup>, sous la présidence de M. Aldo MASSA. Le secrétaire de séance est Nicole Leroy.

Le nombre de pouvoirs reçus est de 140.

Le nombre de présents est de 17 personnes.

Constatant que le quorum fixé par les statuts est atteint (article 9 : 1/10 des membres en exercice, soit 370 membres pour 157 présents et représentés), l'AG peut donc valablement délibérer.

Le Président passe à l'ordre du jour :

**I : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2015**

Le procès-verbal de l'AG du 28 mai 2015 est approuvé à l'unanimité.

**II : Rapport moral 2015**

Le Président présente le rapport moral. Les présents saluent le travail qui a été effectué depuis 4 ans et souhaitent que cela continue.

M. Massa rappelle les partenariats qui ont été signés à ce jour :

L'UNIPF (Union Nationale des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts),

L'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques),

La Fondation d'Aguesseau du Ministère de la Justice,

La CNRM (Confédération Nationale des Retraités Militaires),

L'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite). Une information sera publiée dans le prochain numéro de leur revue nationale.

Le Président évoque les démarches engagées en 2015 avec l'Association des Membres de l'Ordre de la Légion d'Honneur. Elles n'ont pu aboutir, le Windsor faisant concurrence à la maison que cette association possède sur la Côte d'Azur. Le Président précise que pour autant les relations avec l'AMOLH sont très bonnes.

L'Assemblée se félicite de tels partenariats et mandate le CA pour trouver d'autres partenariats (par exemple avec les retraités du Ministère des Affaires Étrangères).

L'Assemblée se félicite du fonctionnement du Windsor depuis l'arrivée de M. Saez et de son équipe. Elle souhaite que les efforts réalisés pour maintenir un très bon niveau de prestations se poursuivent.

Par ailleurs l'Assemblée rappelle son souci constant de voir le Windsor conserver sa spécificité, à savoir rester un établissement à part, calme, en retrait de l'agitation de la ville, n'étant complet qu'à certaines périodes et où les séminaires sont prévus en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre.

**ASSOCIATION POUR L'ADMINISTRATION DES ŒUVRES SOCIALES D'OUTRE-MER**  
**(A.D.O.S.O.M.)**  
www.adosom.fr

Le Président renouvellera ces consignes au Directeur.

En ce qui concerne la qualité des **repas**, elle constate que des efforts ont été faits et que cela doit être poursuivi. Le nouveau Chef embauché fin 2015 donne toute satisfaction.

Le nombre de desserts en buffet sera réduit.

Après débat, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

<b>III : Rapport financier 2015. Présentation et approbation des comptes 2015</b>
---

Le trésorier Albert VASSELIN et le Président procèdent à la présentation du rapport financier.

Les comptes 2015 ont été arrêtés par le Cabinet AUDIT GM de Cannes chargé de suivre les écritures comptables du SIEGE et de CANNES, désormais regroupées sous le même compte.

De ces écritures a été extrait le « **compte de résultats** » retraçant le montant par nature, des prestations, des charges et des produits de l'année 2015, suivi du rappel des données des années précédentes. Ce document appelle les commentaires suivants :

**A/ SIEGE :**

Les ressources du Siège se sont composées des cotisations des adhérents (11 171 €), (non compris 580 € payés sur Cannes) et du placement **net** des fonds provenant de la vente de Menton (27 257 €) pour des dépenses de fonctionnement de 13 508 €, soit un résultat positif de 24 920 €.

Désormais, les seules dépenses de fonctionnement du Siège sont celles concernant les déplacements (Président et Administrateurs), de fournitures et timbrage (envois des courriers, etc...), de documentation et d'avocat.

**B/ CANNES :**

**1/ Bilan global**

De 2014 à 2015 :

- Les charges sont passées (hors dotation aux amortissements) de 481.167 € à 664.171 €, écart dû principalement à l'augmentation de la masse salariale induite par celle de la fréquentation (+ 129.197 €).

- Les produits de l'exploitation hôtelière sont passés de 474.941 € pour 8 mois (1<sup>er</sup> mai - 31 décembre 2014) à 617.236 € pour 9 mois d'exploitation (1<sup>er</sup> avril - 30 septembre 2015), soit un solde (hors dotation aux amortissements) de - 46.935 €.

De ce solde peuvent être enlevés **63.536 €** correspondant à des dépenses qui n'auront pas à être refaites avant quelques années (gros entretien du parc : 14 760 €, rideaux et couettes : 18.107 €, fauteuils retapissés : 16.176 €, mobilier : 3.076 €, matelas et-sommiers : 11.417 €), **soit un petit solde d'exploitation positif de + 16.601 €.**

**2/ Nuitées**

Les nuitées sont passées de 6.497 (8 mois) à 8.467 (9 mois).

**ASSOCIATION POUR L'ADMINISTRATION DES ŒUVRES SOCIALES D'OUTRE-MER**  
**(A.D.O.S.O.M.)**  
www.adosom.fr

**A périmètres comparables**, les évolutions sont les suivantes :

Comparaison de mars à décembre 2012-2015 : passage de 6.635 nuitées à 8.467 soit +28% et un chiffre d'affaires passant de 454.911 € à 591.792 € soit **+30%**.

Comparaison de mai à décembre 2014-2015 : passage de 6.497 nuitées à 7.460 soit +15% et un CA passant de 460.969 € à 537.409 € soit **+17%**.

Les recettes de Cannes par nuitée sont restées constantes (passage de 73,1 € à 72,9 €).

La répartition entre adhérents venus à Cannes est la suivante (hors groupes et séminaires):

TOTAL ANNUEL EN %	
ADOSOM	65,5%
Jean MOULIN	9,0%
AGUESSEAU	7,1%
AMOPA	7,4%
CNRM	11,7%

Un mel sera envoyé courant juin à tous les adhérents pour leur rappeler les partenariats et les avantages qu'ils comportent en particulier l'accès de tous aux activités et centres de vacances de la Fondation Jean Moulin.

### **3/ Personnel**

Les dépenses de personnel sont passées de 301.401 € (2013), 240.040 € (2014) à 369.236 € (2015) soit, par nuitée, de 39,02 € à 36,9 € puis **3,6 €**.

**Une attention toute particulière devra donc être faite sur la masse salariale en 2016.**

### **C/ BILAN GLOBAL**

Le bilan global (Cannes + Siège) donne un résultat 2015 négatif de **- 271 390 €**. Du fait des travaux entrepris sur 2013-2015, la dotation aux amortissements s'est accrue fortement : 45.891 € (2012), 69.913 € (2013), 162.394 € (2014) et 224.454 € (2015).

Si on compare les résultats **hors dotations aux amortissements**, on obtient :

2012 : -106.918 €

2013 : -131.871 €

2014 : - 6.226 €

2015 : - 22.015 €

Après débat, le rapport financier ainsi que les comptes sont approuvés à l'unanimité.

**ASSOCIATION POUR L'ADMINISTRATION DES ŒUVRES SOCIALES D'OUTRE-MER**  
**(A.D.O.S.O.M.)**  
www.adosom.fr

**IV : Vote du projet de budget 2016**

**FONCTIONNEMENT**

<b>RECETTES</b>	<b>€</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>€</b>
COTISATIONS (base 500)	10 000	CANNES : PERSONNEL	370 000
ACTIVITE DE CANNES	651 000	CANNES : AUTRES DEPENSES <sup>1</sup>	290 000
INTERETS BANCAIRES <sup>2</sup>	9 000	Fonctionnement Paris	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>670 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>670 000</b>

**INVESTISSEMENT : TRAVAUX DE LA 2<sup>ème</sup> TRANCHE**

<b>2<sup>ème</sup> tranche 2<sup>ème</sup> partie</b>	<b>€</b>
Façade	70 000
Passerelle	110 000
Parking sud	25 000
Escalier d'honneur, parc, voiries, clôtures, assainissement, etc...	1 195 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 400 000</b>

Le projet de budget 2016 (hors investissement) présenté par le Président est prévu à l'équilibre à la fin de l'année 2016.

**L'Assemblée demande au Conseil de se montrer extrêmement vigilant sur les dépenses de personnel de l'Association.**

Après débat, le projet de budget 2016 (hors investissement) est adopté à l'unanimité.

**V : Élections des nouveaux Administrateurs**

Sont rééligibles en 2016, 7 Administrateurs :  
Jacques BARRET, Georges LAMBERT, Nicole LEROY, Etienne LE GARREC, Jacques TOUZARD, Albert VASSELIN, Renée WEKSLER.

Les candidatures suivantes ont été reçues :

<sup>1</sup> dépenses autres que de personnel pour 12 mois d'activités avec fréquentation comparable de 2015.

<sup>2</sup> Placement de 1 800 000 € sur 12 mois, à 0.5% net d'impôts.

**ASSOCIATION POUR L'ADMINISTRATION DES ŒUVRES SOCIALES D'OUTRE-MER**  
**(A.D.O.S.O.M.)**  
www.adosom.fr

- Administrateurs sortants :

Jacques BARRET, Nicole LEROY, Etienne LE GARREC, Jacques TOUZARD, Albert VASSELIN, Renée WEKSLER.

- Nouvelles candidatures :

Jean CATHERINE, né en 1928, adhérent de longue date de l'Adosom, ancien élève de l'ENFOM, en poste en Tunisie, Congo, Sénégal, puis DRH dans différentes entreprises privées.

Florence KERNEIS, née en 1950, Magistrate retraitée,

Bernard DORET, né en 1943, fils d'un Administrateur de la FOM, dirigeant dans différentes entreprises privées (sa candidature n'a pu être retenue puisque non-adhérent depuis 3 ans).

Après présentation des candidatures, sont élus à l'unanimité :

Jacques BARRET, Jean CATHERINE, Florence KERNEIS, Etienne LE GARREC, Nicole LEROY, Albert VASSELIN, Renée WEKSLER.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et précise qu'un Conseil d'Administration aura lieu juste après pour élire le nouveau bureau.<sup>3</sup>

<b>VI : Information sur les travaux réalisés et à réaliser à Cannes :</b>
---

Le Président présente les travaux réalisés à Cannes sur 2014 et 2015.

Le montant des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche (mises aux normes, toiture, cuisine, chambres Nord, etc...) a représenté un budget de 3,1 M € TTC (dont 400 K€ de maîtrise d'œuvre et contrôles) réparti sur 2013, 2014 et 2015.

**2<sup>ème</sup> tranche :**

La 1<sup>ère</sup> partie de la 2<sup>ème</sup> tranche a été réalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 pour un montant de 433.934 € TTC :

- réfection complète des chambres Sud (parquet, têtes de lit, placards, peinture, literie, décoration, etc...),
- réfection des mobiliers du rez-de-chaussée,
- les salles de bain Sud n'ont pas été refaites car il a été jugé que leur état ne le justifiait pas.

La 2<sup>ème</sup> partie de la 2<sup>ème</sup> tranche, votée et budgétée lors de l'assemblée générale 2014, sera engagée ultérieurement. Les travaux concernent : la passerelle, la terrasse, les clôtures, la façade, la chaussée, la réparation de l'escalier d'honneur, quelques travaux d'assainissement et la salle de bridge. Y seront ajoutés les travaux de réfection des canalisations de chauffage sud (suite à la fuite d'eau du 3<sup>ème</sup> étage d'avril 2015).

Le total de cette 2<sup>ème</sup> tranche de travaux représentera 2 M € TTC.

---

<sup>3</sup> Ont été élus au CA : Président : Aldo Massa  
Vice-présidents : Étienne Le Garrec et Jacques Barret  
Trésorier : Albert Vasselin  
Trésorier adjoint : Florence Kerneis  
Secrétaire : Nicole Leroy

**ASSOCIATION POUR L'ADMINISTRATION DES ŒUVRES SOCIALES D'OUTRE-MER**  
**(A.D.O.S.O.M.)**  
www.adosom.fr

La trésorerie actuelle de l'ADOSOM (acquise par la vente de Menton) sera juste capable d'engager et de payer lesdits travaux.

<b>VII : Points divers</b>
----------------------------

**Personnel** : Le Président fait le point :

M. Saez, Directeur de Cannes depuis avril 2014, a fourni un travail de grande qualité pour remettre en route le Windsor, que ce soit sur le fonctionnement du bâtiment comme sur l'entretien et la présentation vestimentaire des personnels. Quelques points, notamment le parc (entretien et nouvelles plantations) et la restauration, restent à perfectionner dans les années à venir.

Mme Montout, secrétaire de Paris, licenciée en 2013, a attaqué l'Association aux Prud'hommes pour un montant global de 120.000 €. L'affaire qui devait être jugée au fond le 7 octobre 2014, a été reportée, à la demande de Mme Montout, au 21 avril 2015. Le jugement intervenu le 3 août dernier a conclu à un départage (ce qui veut dire que c'est un juge du Ministère de la Justice qui devra se prononcer et non les Prud'hommes). L'assemblée renouvelle sa confiance au Président pour la bonne fin à donner à cette affaire.

**Tarifs 2016 et 2017** : le Président rappelle à l'assemblée les tarifs 2016 votés en 2015 (augmentation uniforme de 5 € appliquée sur chaquetarif).

Pour 2017, seules deux catégories de prix subsistent : Sud et les autres. (voir le détail sur le site Internet).

L'augmentation prévue en 2017 sera plus importante pour les chambres Nord (dont le niveau de service a été fortement amélioré).

La comparaison 2012-2017 montre que :

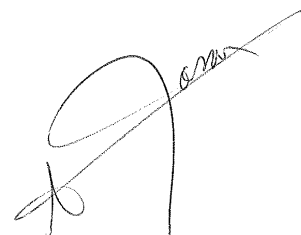
- Hors été, les tarifs des chambres Sud restent inférieurs à ceux de 2012,
- L'été, les chambres Sud augmentent du montant de l'inflation 2012-2017,
- Les chambres Nord (nouvel intitulé des chambres Est, Ouest et Nord) sont encore moins chères en basse saison qu'en 2012, et augmentent jusqu'à 17% l'été (pour les ½ pensions).

Aucune augmentation ne sera prévue pour 2018 et 2019 (sauf situation exceptionnelle).

**Divers** : Un nouveau document d'accueil des adhérents au Windsor a été acté par le Conseil et diffusé à tous les adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance.

Le Président



Aldo MASSA